



Organisation
internationale
du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL
BÉNIN
AVRIL 2024



► **L'OIT engagée pour la
justice sociale au Bénin**





► Bureau pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo :

L'OIT engagée pour la justice sociale au Bénin

MOT DE LA DIRECTRICE



Mme Ndeye Coumba DIOP
*Directrice du Bureau-Pays de l'OIT pour
la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso,
le Mali, le Niger et le Togo*

L'OIT engagée pour la justice sociale au Bénin

Le Bénin est membre de l'OIT depuis le 14 décembre 1960. L'engagement des mandants - Gouvernement, organisations d'employeurs et de Travailleurs s'est traduit par la ratification de 32 conventions internationales du travail. Les ratifications les plus récentes portent sur la Convention n° 102 (C102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, la Convention n°154 (C154) sur la négociation collective, 1981 et la Convention n°183 (C183) sur la protection de la maternité, 2000.

En 2022, les mandants tripartites du Bénin ont finalisé la formulation du programme-pays de promotion du

travail décent (PPTD) couvrant la période 2022-2024 et aligné sur le Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) pour 2023-2026, en appui au Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026. L'agenda du travail décent au Bénin se décline en trois priorités :

- Promotion d'emplois décents pour les jeunes, les femmes en milieu rural et péri-urbain ;
- Protection efficace et adéquate pour tous au travail ;
- Promotion des normes nationales et internationales du travail par le dialogue social.

Et plusieurs domaines tels que la redynamisation de l'administration du travail, l'élaboration de la politique nationale en santé et sécurité au travail, la promotion de la ratification de la convention 189 sur le travail domestique et de la convention 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Des feuilles de route ont été mises en place et des actions de plaidoyer ont été engagées par les mandants en vue de la ratification de ces conventions.

Fort de ces acquis, l'OIT reste engagée à consolider les progrès du Bénin vers plus de justice sociale pour tous, à travers une plus forte présence auprès des mandants et l'appui à la mise en œuvre avec le Système des Nations Unies dans le pays, des priorités nationales liées au monde du travail et l'agenda du travail décent.

► Adhésion du Bénin à l'Alliance 8.7 :



L'Alliance 8.7 est un partenariat mondial qui prend des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants, conformément à la cible 8.7 des ODD

Le Bénin est devenu pays pionnier de l'Alliance 8.7 après avoir :

- Nommé par arrêté ministériel un point focal.
- Validé sa feuille de route, formulée avec l'appui de l'OIT et validée en novembre 2023.

La feuille de route du Bénin dispose de cinq (05) priorités à savoir :

1- Secteurs d'activités :

- Agriculture, Elevage et Pêche
- Mines et carrières
- Travail domestique

2- Coordination de la lutte contre le travail des enfants, la traite et le travail forcé ;

3- Suivi, collecte de données et partage de connaissances ;

4- Mobilisation des ressources pour la traite et lutte contre le travail des enfants et le travail forcé ;

5- Répression des auteurs Co-auteurs et complices de traite, de travail des enfants et de travail forcé.



Des jeunes béninois renforçant leurs compétences au Centre de formation portuaire panafricain

► Développement des compétences

Participation d'une forte délégation du Bénin (6 en présentiel et plus d'une vingtaine en ligne depuis la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (CCI-B) au Salon des compétences sur les apprentissages de qualité organisé au Centre de l'OIT à Turin du 27 au 29 février 2024. Ce salon fait suite à l'adoption en juin 2023 par l'Organisation internationale du travail (OIT) de la Recommandation 208 sur les apprentissages de qualité.

Le Bénin s'était positionné pour devenir un hub régional

pour l'amélioration de l'apprentissage professionnel à la suite de l'atelier régional organisé en 2023 pour renforcer les systèmes d'apprentissage professionnel dans l'économie informelle en Afrique pour promouvoir la qualité, l'innovation et les transitions vers la formalité. Ainsi il a été créé un centre de connaissances sur les apprentissages de qualité pour l'Afrique francophone au Bénin.

► Administration du travail :



Mme Adijatou Mathys, Ministre du Travail et de la Fonction Publique

En 2022, assistance à la Stratégie nationale de modernisation et de développement du système de l'administration du travail et au renforcement des capacités des cadres et responsables du système d'administration du travail du Bénin.

► Protection sociale :

Renforcement des systèmes de protection sociale intégrés et des politiques sociales inclusives - document de la Politique Holistique de Protection Sociale a été revu en 2022 en vue de son actualisation en 2023.



Un patient vacciné contre la COVID19 montrant son carnet de vaccination (© Unicef)

► **En réponse à la COVID19**, mise en œuvre de l'approche HealthWISE dans les structures de santé pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail dans le secteur de la santé.

- **4** sessions de formations et suivi évaluation au bénéfice des agents issus de **45** structures sanitaires pilotes de toutes les régions du pays.
- **39** des **45** structures sanitaires cibles ont mis en place les composantes d'un système de la SST au bénéfice de leurs employés.
- Le gouvernement a institué les Commissions d'hygiène et de sécurité au sein de tous les centres hospitaliers à travers un décret portant statuts des centres hospitaliers universitaires et départementaux du Bénin.

► **En 2021, actualisation de la politique nationale de santé et sécurité au travail (PNSST).**

► **Deux études** sur la lutte contre le harcèlement et la violence dans le monde du travail ont été élaborées en 2021. Une feuille de route en vue de la ratification de la Convention n° 190 a été élaborée en septembre 2022.

► **Mise en œuvre en 2021** d'une stratégie d'adhésion et installation d'un outil de gestion des adhérents (CRM) au sein du Conseil National du Patronat du Bénin.

► **Création d'une plateforme** d'Unité d'Action autour de 7 centrales syndicales pour plus de force, cohésion et cohérence à l'action syndicale ; et création d'une plateforme intersyndicale sur la protection sociale.

► **Formation des leaders syndicaux** sur les ODD dans le but de préparer la participation syndicale au processus d'élaboration du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.



► **Protection des droits des travailleurs domestiques**

Renforcement des capacités des travailleurs domestiques et soutien à une campagne de sensibilisation sur leurs droits.

Plaidoyer auprès du gouvernement et des parlementaires en vue de la ratification de la C.189.



► Ratification de la Convention n° 102 sur la sécurité sociale (depuis le 14 juin 2019).

► L'OIT est signataire du Cadre de Coopération pour le Développement Durable couvrant la période 2023- 2026 signée en 2023. Trois priorités sont poursuivies par le SNU, à savoir :

- (i) assurer la transformation structurelle de l'économie et la résilience aux chocs
 - (ii) assurer l'accès équitable, inclusif et de qualité aux services sociaux de base et à la protection sociale
 - (iii) consolider la démocratie, l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale.
-

► Le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD), du Bénin 2022-2024 est aligné au Cadre de Coopération pour le développement Durable (CCDD) et poursuit 3 priorités :

- o Promotion d'emplois décents pour les jeunes, les femmes en milieu rural et péri-urbain ;
 - o Protection efficace et adéquate pour tous au travail ;
 - o Promotion des normes nationales et internationales du travail par le dialogue social.
-

► Une étude sur l'égalité salariale dans le secteur de l'hôtellerie réalisée avec le Conseil National du Patronat-Bénin (CNP-Bénin).





► **Bureau de l'OIT à Abidjan**

Plateau, Immeuble CCIA, 01 B.P. 3960 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire.
Abidjan - Côte d'Ivoire

Téléphone : (+225) 2720318900 - Télécopie : (+225) 2720212880

Courriel : abidjan@ilo.org - Site web : www.ilo.org/abidjan